

Grand Concours de l'International - Règlement Edition 2014

AI ISEN - Commission International
ISEN Brest - ISEN Fès - ISEN Lille - ISEN Toulon

Objectifs

Le **Grand Concours de l'International** Edition 2014 a pour objectif de **promouvoir le réseau** des ingénieurs autour du monde ainsi que de favoriser la **mobilité internationale des jeunes ingénieurs**.

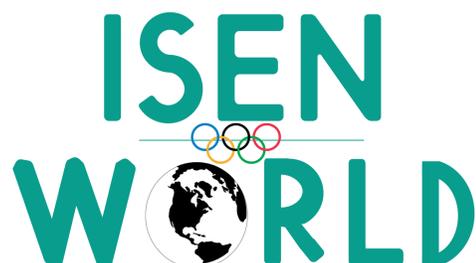
Introduction

Le prix est le remboursement partiel ou total des frais de déplacement à l'international pour l'étudiant ou l'ingénieur lauréat de ce concours. L'Association des Ingénieurs ISEN apporte également sa contribution à :

- L'aide à la recherche de stage ou d'université
- L'aide à l'établissement à l'international

Article 1

Peut concourir au Grand Concours de l'International, toute personne physique étudiant, jeune ingénieur diplômé au cours de l'année de participation au concours, ou doctorant ayant effectué une expérience professionnelle ou une partie de sa scolarité à l'international au cours de l'année du concours sur une **période supérieure à deux mois**. Le candidat doit avoir moins de 28 ans au 31 décembre de l'année de début du concours et avoir effectué son cycle ingénieur à l'**ISEN (Brest, Fès, Lille ou Toulon)**. Le concours est ouvert quelle que soit sa nationalité et le terme international s'applique aussi bien aux **étudiants ISEN** partant en dehors de la France métropolitaine et du Maroc qu'aux **étudiants étrangers** à ces 2 pays venant effectuer leur scolarité en métropole et au Maroc - sous réserve que l'étudiant achève l'année scolaire en cours.



Article 2

Le dossier "**Formulaire A - Attestation d'inscription**" doit être envoyé par mail au plus tard le **30 juin 2014** minuit, au responsable de la Commission International **Ludovic Grosjean** à l'AI ISEN.

Tout dossier incomplet sera automatiquement refusé. Le détail des frais de déplacement se limitera uniquement aux frais nécessaires au déplacement entre le pays de l'école et le pays de destination. La Commission International de l'AI ISEN se réserve le droit de sélectionner les frais qu'elle juge nécessaires et impose une **limite de remboursement à 850 euros maximum par gagnant** du concours. Les frais de déplacement doivent être communiqués à la Commission avant le **30 septembre 2014**.

Article 3

La sélection des meilleurs articles se fera par **vote des membres de l'association sur le site Internet de l'AI ISEN jusqu'au 30 octobre 2014** par l'intermédiaire d'un vote de l'ensemble des membres du réseau AI ISEN.

L'attribution des prix aura lieu dans chacune des écoles après la clôture des votes.

Article 4

Les prix seront versés à la suite de la remise de prix sous réserve que le candidat ait fourni **l'ensemble des justificatifs des frais de son déplacement** à l'international.

Article 7

Le lauréat s'engage à :

- Fournir les **justificatifs** demandés.
- S'investir personnellement dans la préparation de son article.
- Soigner son niveau d'orthographe dans l'article.
- Autoriser l'utilisation par l'AI ISEN des articles, photos, vidéos et abstracts.
- Ne pas copier des informations provenant de sources privées (respecter les droits relatifs au copyright).
- Accepter que les photos, vidéos et abstracts soient publiés sur les sites de **réseaux sociaux** ou YouTube.

Conclusion

Le concours se veut **ouvert et accessible au plus grand nombre**, il est très **facile de participer**. Les prix sont destinés à réellement **contribuer à la mobilité des jeunes ingénieurs** et à créer un **réseau dans le monde entier**.

Remerciements

Merci au bureau de l'AI ISEN qui a validé le financement de ce concours par l'Association.

Contact et Information

- Rendez-vous sur la **rubrique internationale** de l'AI:
<http://www.aiisen.org/>
- **Email:** ludovic.grosjean1@gmail.com

ISEN Association des Ingénieurs ISEN école d'ingénieurs

Les prix du Grand Concours de l'International

Position	Pourcentage de remboursement
Premier prix	100 %
Deuxième prix	90 %
Troisième prix	80 %
Position 4 à 10	70 à 10 %

Table 1: Tableau du remboursement des frais de déplacement

Article 5

Les candidats participant au concours soumettront un article en **langue française ou anglaise**, présentant leur **retour d'expérience** et décrivant par exemple les thèmes suivants :

- Les préparatifs et le choix de destination
- La structure d'accueil
- Les conseils et les pièges
- Les activités et les faits marquants
- Le choc des cultures ou de la langue
- La nouvelle orientation professionnelle

Ou encore bien d'autres expériences remarquables non présentées dans la liste précédente.

Article 6

Le choix de mise en forme de l'article s'articule autour des options suivantes:

- **Un article** en format Word de **250 à 750 mots agrémenté de photos**
- Une **vidéo** en format ".avi" ou "wmv" de **30 secondes à 5 minutes**

Cet article/vidéo sera **complété** d'un court texte de **moins de 50 mots** qui fera office d'**Abstract**. L'article pourra être publié dans l'AI Contact, dans la Newsletter de l'AI ISEN ainsi que sur le site internet de l'AI ISEN.